



# Maison de l'Environnement

SÉRIE POUR AGIR N°3 :

JANVIER 2021

## LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Et si nous passions à l'action ?



#seriepouragir #n°3 #transitionenergetique

[www.maison-environnement.org](http://www.maison-environnement.org)

 @MaisonEnvironnementDunkerque

# EDITO

**Chacun.e d'entre nous en a désormais conscience, l'urgence climatique est là. Elle se rappelle à nous au quotidien, à travers des actualités qui peuvent légitimement générer un sentiment d'impuissance.**



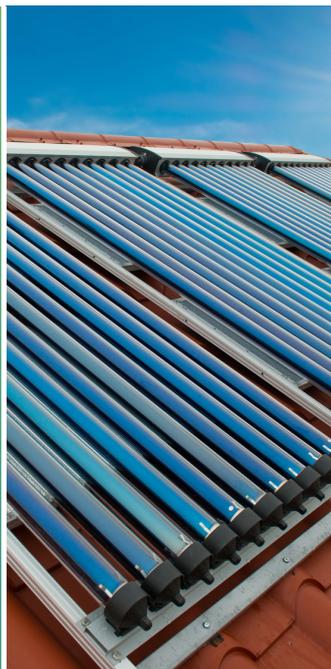
Certes, les Etats et les entreprises possèdent les leviers les plus importants pour lutter contre le dérèglement climatique et ses impacts. Mais nous, citoyens, possédons aussi un super pouvoir : celui de nos choix de consommation et de vie. Et si les petits gestes peuvent parfois paraître dérisoires, pourtant chacun d'entre eux compte !

Bonne nouvelle. Nous avons les moyens d'agir, ici, sur le Dunkerquois. De nombreux acteurs se mobilisent déjà et n'attendent que vous pour enclencher la vitesse supérieure !

En parallèle de l'Annuaire pour Agir, la Série pour Agir met en lumière une partie des acteurs qui font la richesse de notre territoire. N'attendons plus, tournons-nous vers eux et réduisons notre empreinte écologique !

## SOMMAIRE

Urgence climatique : vous avez envie d'agir mais ne savez pas par où commencer ?	pages 3-5
Transition énergétique, comprendre les enjeux	pages 5-7
La sobriété, un pilier essentiel	pages 8-9
Agir à la maison	pages 9-10
Agir par mon fournisseur d'électricité	pages 11-13
Agir par mon épargne	pages 14-16
Agir par les énergies citoyennes	pages 17-22
Et les collectivités locales dans tout ça ?	pages 23-27

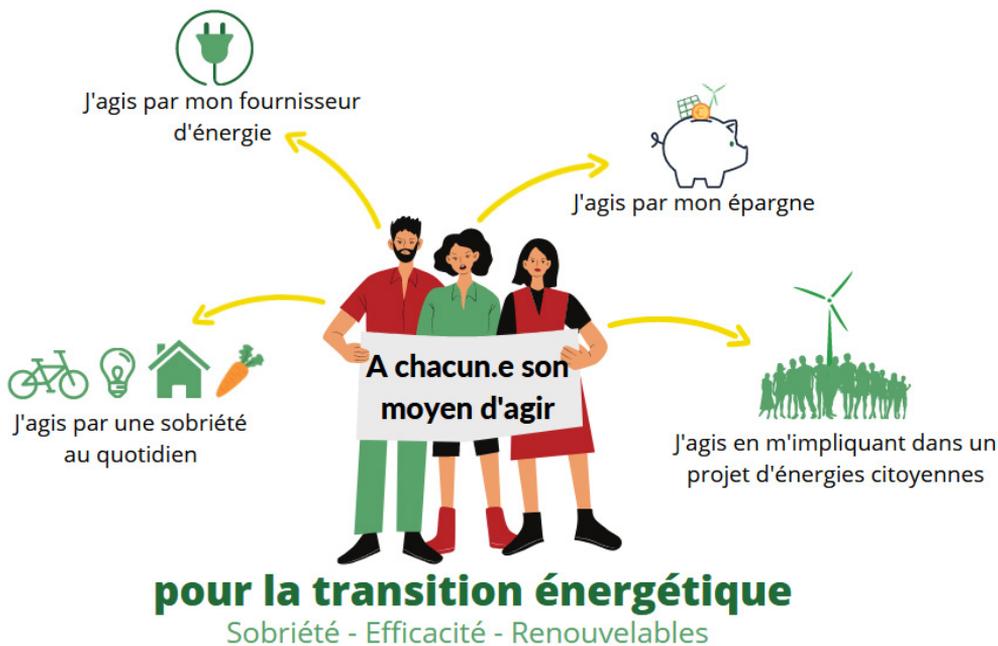


#seriepouragir #n°3 #transitionenergetique

## URGENCE CLIMATIQUE : VOUS AVEZ ENVIE D'AGIR MAIS NE SAVEZ PAS PAR OÙ COMMENCER ?

***Et si on vous disait qu'il existe des solutions simples pour réduire sa consommation en énergie et surtout pour s'impliquer dans la transition énergétique ?***

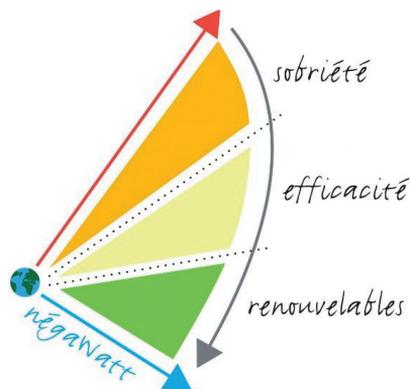
il est vrai que l'énergie n'est pas à première vue le domaine le plus ouvert à la participation citoyenne. Notre seul contact avec la thématique se limite parfois au paiement d'une facture. Pourtant, la transition énergétique ne se fera pas sans nous, et notre marge de manoeuvre est grande !



**La transition énergétique est l'affaire de tou.te.s** : il ne reste qu'à faire les bons choix, selon ses possibilités.

## Définition de la transition énergétique

La transition énergétique recouvre un ensemble de modifications structurelles pour passer de l'utilisation de ressources énergétiques non renouvelables à des ressources renouvelables, dans notre production et notre consommation.



L'association Négawatt\* pense la transition énergétique comme un triptyque :

la réduction de la consommation d'énergie par la sobriété

l'amélioration de l'efficacité énergétique

la production d'énergies renouvelables et durables

Sa mise en place est l'affaire de tou.te.s : citoyens, collectivités, entreprises, Etat.

Découvrez la vidéo « Réussir la transition énergétique en France avec le Scénario Négawatt »  
<https://youtu.be/jXlaQLCVB2M>



*\* L'association a élaboré un scénario de transition énergétique de 2017 à 2050 fondé sur une utilisation raisonnée de l'énergie et sur la généralisation de technologies plus efficaces. S'il est appliqué, la totalité des besoins énergétiques de la France en 2050 pourrait être satisfaite par les énergies renouvelables.*

## L'ENVIRONNEMENT... MAIS PAS QUE !

Les enjeux environnementaux nous imposent aujourd'hui de changer de modèle énergétique et de modes de vie. Transport, logement, industrie ou encore alimentation : il nous faut converger vers une consommation plus en accord avec l'impératif climatique. Mais au-delà, il s'agit bien de faire avancer un autre modèle de société : plus sobre, qui promeut une économie solidaire et relocalisée, des emplois durables et de qualité, qui renforce la démocratie locale et agit sur la justice sociale comme sur la santé environnementale.



### Climat

Le pétrole, le charbon, le gaz (énergies fossiles), lorsqu'ils sont brûlés émettent des gaz à effet de serre responsables du réchauffement climatique. Changer de modèle énergétique c'est d'abord agir pour le climat.



### Ressources naturelles

La surexploitation des ressources nous laisse entrevoir une crise énergétique majeure liée à leur raréfaction mais aussi à des chocs plus temporaires, notamment pétroliers.



## Indépendance

Opter pour le développement des énergies renouvelables, c'est choisir de relocaliser notre production d'énergie et de limiter la dépendance énergétique de la France (importations de pétrole, gaz ou uranium).



## Justice sociale & pouvoir d'achat

En France, 6,8 millions de personnes sont fragilisées par la précarité énergétique. Mener la transition énergétique, c'est agir concrètement sur la facture de tous les ménages et sur les consommations dans le logement.



## Économie locale

La transition énergétique est une réelle opportunité pour les territoires : résilience renforcée (énergie relocalisée), création de filières locales et d'emplois non délocalisables (isolation des bâtiments, énergies renouvelables...), retombées économiques directes des projets de production.



**En Hauts-de-France, selon une étude de l'ADEME et de la Région, le nombre d'emplois liés au développement des énergies renouvelables pourrait être multiplié par 4 entre 2015 et 2050 avec une augmentation de 7 000 à 31 000 emplois.**

# COMPRENDRE LES ENJEUX

## LE CONTEXTE NATIONAL

De 2018 à 2019, sur les 4 secteurs les plus consommateurs d'énergie en France :  
(Source Observatoire Climat-Energie\*)



**+2.2%**

d'émissions de gaz à effet de serre dans les transports



**+0.6%**

d'émissions de gaz à effet de serre dans l'agriculture



**+3%**

d'émissions de GES dans l'industrie



**- 4.9%**

d'émissions de GES dans les logements

\*L'Observatoire Climat-Énergie est un outil développé par le Réseau Action Climat et le CLER-Réseau pour la transition énergétique. Il vise à faire un état des lieux et à évaluer le niveau d'atteinte des objectifs climatiques et énergétiques de la France, définis dans la Loi de transition énergétique pour la croissance verte et déclinés dans la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC) et la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE). [www.observatoire-climat-energie.fr](http://www.observatoire-climat-energie.fr)

## Le cadre législatif

# LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la CROISSANCE VERTE

En France, les objectifs en matière de transition énergétique se sont concrétisés officiellement par la promulgation en 2015 de la Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV).

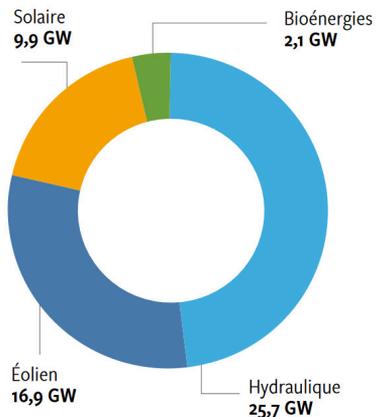
Elle fixe des objectifs ambitieux en matière de développement des énergies renouvelables, en portant leur part à 32 % de la consommation finale brute d'énergie en 2030. Elle facilite également la décentralisation de la production d'énergie et le développement des projets citoyens et participatifs.

## Les énergies renouvelables

Les énergies renouvelables sont en plein essor à l'échelle mondiale, notamment du fait de la baisse spectaculaire de leurs coûts de production. Elles sont devenues très compétitives par rapport aux énergies fossiles et aux coûts de développement du nucléaire. En France en 2019-2020, l'électricité renouvelable couvrait 27 % de l'électricité consommée (\* en année glissante, soit du 3<sup>e</sup> trimestre 2019 au 2<sup>e</sup> trimestre 2020 pour l'entrée « 2019-2020 »).

Source : Panorama de l'électricité renouvelable réalisé par RTE  
<http://bit.ly/PanoramaRTE>

Parc renouvelable au 30 juin 2020



# LE CONTEXTE LOCAL

Marqué par son identité industrialo-portuaire, le territoire du Dunkerquois est très spécifique. Voici quelques chiffres pour mieux comprendre :

- Le littoral Dunkerquois émet dix fois plus de CO<sub>2</sub> (92 tCO<sub>2</sub>/an/hab) que la moyenne nationale.
- **Sa consommation totale d'énergie** (énergies renouvelables et non renouvelables confondues) est de 4TWh\* chaque année (ou 4 millions de mégawattheures).
- Sa production locale d'énergies renouvelables est évaluée à **90 000 MWh** par an, soit **2 % de ce qui est consommé**.

Les marges de progression sont donc importantes sur notre territoire. Au-delà d'un développement des énergies renouvelables, il paraît cependant capital de viser la sobriété en changeant nos comportements, modes de vie et organisations collectives, afin d'anticiper notamment la disparition des énergies fossiles.

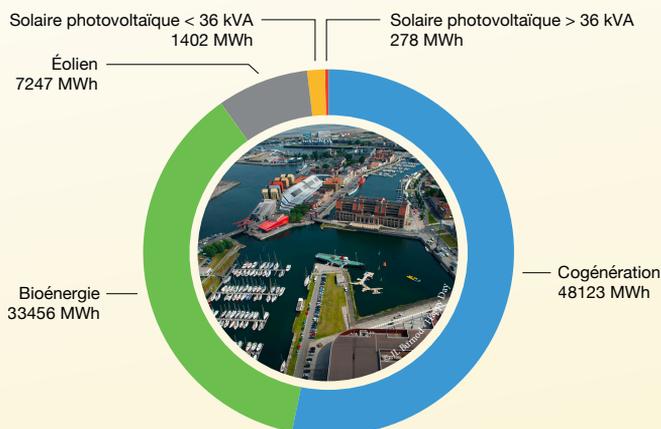
\* Ce chiffre de 4 TWh ne prend pas en compte les industries soumises au système de quotas d'émissions de l'Union Européenne (SEQE), c'est-à-dire les plus grandes industries

## Une transformation qui a déjà débuté

Réinventer l'industrie lourde, grande consommatrice d'énergie, changer nos comportements et organisations... les acteurs du territoire sont conscients des défis à relever. Côté industries, des projets d'ampleur sont menés depuis plusieurs années pour tendre vers un modèle décarboné. Du côté de la Communauté urbaine, on notera l'obtention de labels tels que « Cit'ergie », « Territoire d'Innovation », ou encore « Territoire démonstrateur Rev3 » (Troisième révolution industrielle).

### Production d'énergies renouvelables sur le Dunkerquois

en MWh (chiffres 2018)  
Source Open Data d'Enedis



Source : Entretien avec Victor FIGHIERA, Chef de projet « Sobriété énergétique » - Automne 2020

# LA SOBRIÉTÉ, UN PILIER ESSENTIEL

**Les enjeux de la sobriété énergétique sont essentiels car ils conditionnent la réussite de la transition énergétique.**

L'urgence climatique étant incontestable, et les énergies renouvelables électriques comme l'éolien ou le photovoltaïque ne se substituant pas au pétrole, il est nécessaire d'agir en profondeur sur nos modes de vie et d'amener la société vers une démarche de sobriété énergétique. Et ce, pour anticiper une contrainte énergétique durable.

“ Pour sortir de [notre] dépendance à des ressources énergétiques non renouvelables et limiter les effets du dérèglement climatique, il faut en priorité agir sur les modes de vie et les organisations collectives pour réduire les consommations d'énergie ”

Association Virage Energie\*



\*Virage Energie est une association de prospective membre de la Maison de l'Environnement.

« Une société engagée dans la sobriété énergétique modifie ses normes sociales, ses besoins individuels et ses imaginaires collectifs au profit d'une réduction volontaire et organisée des consommations d'énergie » (Virage Energie).

Cette démarche touche à nos habitudes quotidiennes. Par exemple essayer de moins utiliser sa voiture ou tendre vers des solutions d'alimentation plus locales et surtout plus végétales (voir notre Série pour agir #1 sur l'alimentation durable). Menée collectivement, elle participe à une amélioration générale de la qualité de vie et à la réduction des externalités négatives telles que la pollution ou les problèmes de santé.

## Au quotidien, des gestes individuels à fort impact

Opter pour un régime végétarien et pour le vélo sur les trajets courts sont les deux actions individuelles permettant de réduire le plus les émissions de CO2 par personne.

On peut citer également l'achat d'électroménager et de vêtements d'occasion, l'implication dans une démarche zéro déchet, la mise en place d'un thermostat ou de LEDs dans le logement... Enfin, pour celles et ceux ayant l'habitude de prendre l'avion, réduire ses trajets voire complètement renier ce mode de transport constitue le geste le plus impactant.

Découvrez le test « **Nos GESTes climat** » de l'ADEME : un questionnaire en ligne permettant de calculer rapidement votre empreinte carbone approximative, puis de trouver des conseils et solutions adaptés à votre profil de consommateur.



<https://ecolab.ademe.fr/apps/climat/>

## AGIR A LA MAISON

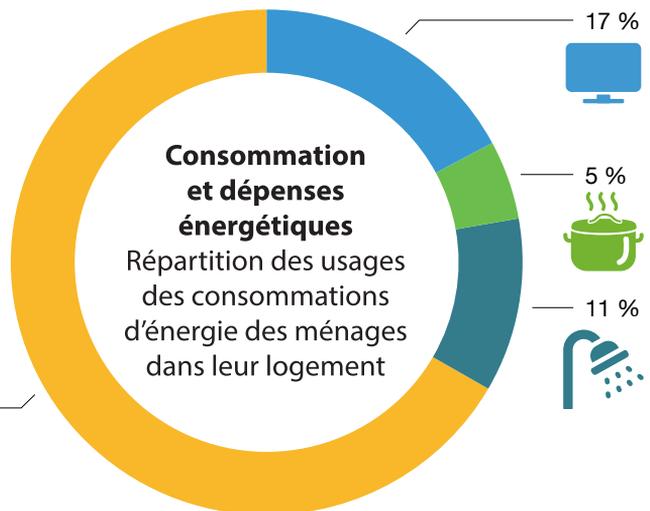
Selon l'ADEME\*, un ménage consacre en moyenne **8,5%** de son budget annuel à sa facture d'énergie, soit un montant de **2 900 € par ménage et par an !**

\*ADEME = Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME). [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)

L'un des secteurs les plus gourmands en énergie est en effet le logement. Avec deux postes principaux de dépense : le chauffage et les appareils électroniques et électroménagers.



67 %



5 %



11 %



**Source :** ADEME – Chiffres clés Climat Air et Énergie Novembre 2018

<https://centre.ademe.fr/sites/default/files/climat-air-energie-chiffres-cles.pdf>

- Électricité spécifique
- Eau chaude sanitaire
- Cuisson
- Chauffage

## « L'énergie la plus propre et la moins chère est celle qu'on ne consomme pas »

Alors comment agir concrètement à la maison ? En optant pour la recette de Négawatt appliquée à l'échelle du foyer :

1. Réduire au maximum notre consommation (**sobriété**) : revoir nos besoins à la baisse, adapter nos comportements (écogestes notamment), rénover ou isoler notre logement.
2. Améliorer l'**efficacité** de nos équipements : choisir des appareils et équipements peu gourmands en énergie et assurer leur entretien.
3. Recourir aux **énergies renouvelables** chez soi lorsque cela est possible et en profitant des aides financières existantes : panneaux solaires, pompe à chaleur, poêle à bois d'appoint, ...

### Trois ressources à consulter pour passer à l'action chez soi :

- La Série pour Agir #2 « L'écohabitat » de la Maison de l'environnement

<http://maison-environnement.org/serie-pour-agir/>

- Les guides pratiques de l'ADEME pour économiser l'eau et l'énergie

<https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/guide-pratiqueeconomiser-eau-energie.pdf>

- Le « wiki des économies d'énergie » mis en place par Enercoop

<https://transition.enercoop.fr>



## Quelques astuces pour baisser sa consommation d'énergie et ses factures au quotidien (liste non exhaustive)

- Baisser d'1°C le chauffage, c'est baisser sa consommation en énergie de 7%
- Couvrir les casseroles pendant la cuisson, c'est jusqu'à 4 fois moins de gaz ou d'électricité consommée
- Laver son linge à 30°C au lieu de 90°C permet de consommer 3 fois moins d'énergie
- Éteindre ses appareils électriques représente 10% d'économies. Par exemple une box allumée 24h/24h consomme autant qu'un réfrigérateur en une année
- Utiliser un mousseur pour réguler ses débits d'eau peut réduire de moitié sa consommation en eau
- Mais aussi : choisir des lampes à LED, laisser sécher son linge à l'air libre, dégivrer le congélateur tous les 3 ou 4 mois, dépoussiérer la grille arrière du réfrigérateur...

# AGIR PAR MON FOURNISSEUR D'ÉLECTRICITÉ

Par le choix de son fournisseur d'énergie, on peut déjà faire le choix de soutenir la transition énergétique... et finalement un autre projet de société.

## L'exemple d'Enercoop

« Nous croyons fermement en une transition résolument citoyenne, locale, solidaire, et démocratique. Une transition où les questions d'énergie sont replacées entre les mains des citoyens. Car l'énergie est bien l'affaire de tous »



**Enercoop est l'un des fournisseurs d'électricité d'origine 100% renouvelable en France. Il se distingue sur plusieurs points.**

**Un pionnier engagé :** Créé en 2005 à l'initiative de plusieurs entreprises et associations (notamment Greenpeace France, les Amis de la Terre, la Nef, Biocoop, Hespul, le Cler), Enercoop est à l'époque l'unique fournisseur d'électricité renouvelable en France.

### **Le choix d'un modèle coopératif :**

Enercoop est le seul opérateur organisé sous la forme de société coopérative d'intérêt collectif (SCIC). Plus de la

moitié de ses bénéfices sont réinvestis dans l'entreprise, notamment dans des projets citoyens. On compte 10 coopératives régionales sur le territoire national, dont une en Hauts-de-France créée en 2011. Chaque citoyen.ne peut devenir sociétaire d'Enercoop et participer aux grandes décisions de sa coopérative régionale, selon le principe 1 personne = 1 voix. Dans la gouvernance, on retrouve les client.e.s, les salariés.e.s, les producteurs et partenaires.



**Produire et consommer localement :** Les coopératives régionales s’approvisionnent auprès de producteurs d’électricité locaux et indépendants. Ce soutien garantit à ces derniers des contrats stables et durables, tout en développant les énergies renouvelables au plus près des consommateurs. C’est le circuit court... de l’électricité. Aujourd’hui la coopérative Hauts-de-France compte une vingtaine de producteurs et développe sa propre production d’électricité renouvelable. L’électricité étant la même en bout de prise pour tous les Français (un réseau unique), opter pour des fournisseurs 100% verts permet de jouer à terme sur l’équilibre énergie verte / énergie grise dans le réseau.



Carte des producteurs en 2020 :  
● hydraulique ● solaire  
● biomasse ● éolien

**Accompagner vers la sobriété et lutter contre la précarité énergétique :** Parce que développer les énergies renouvelables ne suffit pas, Enercoop a mis en place des outils d’aide à la maîtrise des consommations (notamment un « wiki des économies d’énergie »), et s’implique dans la lutte contre la précarité énergétique grâce à un système de micro-dons sur les factures d’électricité.

## Plus d’infos

Coopérative Enercoop Hauts-de-France

 <https://www.enercoop.fr>

 Coopérative Hauts-de-France - Maison Stéphane Hessel - 235 Boulevard Paul Painlevé - 59000 LILLE

 Relais local Enercoop - Groupe d’ambassadeurs dunkerquois : Maison de l’Environnement - 106 avenue du Casino - 59140 DUNKERQUE

 03 62 27 97 50

**Source :** Entretien avec Clément De Sainte Maresville, salarié de la coopérative Hauts-de-France – automne 2020

## Définition

L'énergie « verte » désigne l'électricité issue de sources renouvelables comme l'éolien, le solaire, l'hydraulique, la géothermie, ou encore la biomasse.

## Un classement pour s'y retrouver

Si Enercoop travaille à développer un modèle exemplaire, le réseau de coopératives n'est pas le seul à proposer de l'énergie verte. Depuis 2007 et l'ouverture du secteur à la concurrence, de nombreux opérateurs se pressent sur le marché historiquement occupé par EDF, notamment en proposant des « offres vertes ».

Mais comment s'y repérer et démêler le vrai du faux entre argument marketing et réelle politique en faveur du développement des énergies renouvelables ?

➤ Greenpeace publie chaque année un classement des fournisseurs d'électricité verte : [www.guide-electricite-verte.fr](http://www.guide-electricite-verte.fr)

Un incontournable à consulter avant tout changement de fournisseur.

## Votre fournisseur d'électricité est-il vraiment vert ?

Retrouvez les analyses détaillées sur le guide en ligne → [guide-electricite-verte.fr](http://guide-electricite-verte.fr)



### Vraiment verts

Ce sont les meilleurs à l'heure actuelle. **Vous faites le choix d'une électricité vraiment renouvelable**, sans énergies fossiles ni énergie nucléaire.



### En bonne voie

Ils sont loin d'être parfaits mais font des efforts pour acheter et produire des énergies renouvelables, ou investir dans ce secteur.



### À la traîne

Ils font encore trop peu d'efforts, voire aucun, en matière d'électricité renouvelable.



### Vraiment mauvais

Ils appartiennent à de grands groupes qui polluent la planète en investissant dans des énergies sales et dangereuses (charbon, gaz de schiste, nucléaire...).



# AGIR PAR MON ÉPARGNE

L'épargne citoyenne est un levier d'action très puissant lorsqu'il s'agit d'accélérer les projets de transition énergétique.

## Les Cigales

*Depuis 30 ans, dans le Nord et le Pas-de-Calais, 2000 citoyen.ne.s ont investi plus d'1 million d'euros dans 400 entreprises locales. Chaque année en région, 30 à 40 projets voient le jour grâce à leur soutien !*



## Les clubs cigales, circuit-court de la finance solidaire

Un club CIGALES rassemble de 5 à 20 citoyen.ne.s qui habitent ou travaillent sur un même territoire. Ils.elles sont désireux.ses de soutenir par leur épargne des entreprises qui répondent à des besoins concrets des habitant.e.s, tout en respectant la place de l'Homme (remplacé par l'homme par l'humain) dans son environnement. Le club CIGALES est un lieu d'échange et de formation autour des questions économiques.



Il regroupe des citoyen.ne.s de tout âge et de tout horizon pour vivre une belle aventure humaine et contribuer à faire place à une économie solidaire !

## Les cigales, un outil central pour soutenir la transition énergétique

*« Un club cigales s'intéresse à ce qui se passe sur son territoire. Son principe de départ est d'investir dans tous types de projets. La transition énergétique en fait partie ».*

Et cette possibilité s'est révélée depuis plusieurs années déjà, de différentes manières selon les régions de France. On notera des expériences très emblématiques comme la création de plusieurs dizaines de cigales à Béganne autour du 1<sup>er</sup> parc éolien citoyen français (Ile-et-Vilaine – projet Bégawatt).

En Hauts-de-France, plusieurs clubs cigales se sont associés à la coopérative régionale Enercoop, à la coopérative SolisCoop ou encore à la coopérative Energie Citoyenne. Cela a permis de faire avancer très concrètement les projets d'énergie renouvelable. Deux clubs cigales sont actifs sur le Dunkerquois en 2020 : « la cigales des Dunes » et la « cigales de la Digue ». Ils rassemblent près de 40 membres (« cigaliers et cigalières ») et sont membres de la Maison de l'Environnement.

## Plus d'infos

Les Cigales Hauts-de-France

@ contact@cigales-hautsdefrance.org

www www.cigales-hautsdefrance.org

☎ 03 20 54 09 51

La finance solidaire expliquée  
en moins de 2 minutes ici :  
<https://youtu.be/Vj1Qmbk8eog>

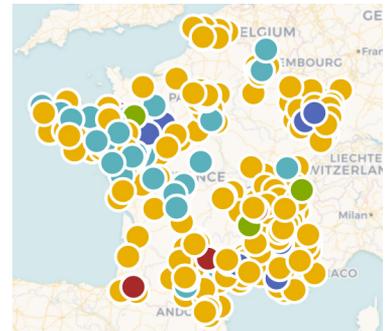


**Source :** Entretien avec François Vandebunder, gérant de la cigales des Dunes à Dunkerque – Automne 2020

## Energie Partagée Investissement

Energie Partagée Investissement est le 1<sup>er</sup> outil financier citoyen de la transition énergétique, créé en 2009. Il collecte l'épargne des citoyens.ne.s et l'investit au capital des projets citoyens d'énergie renouvelable. Les revenus liés à la vente de l'énergie sur ces projets sont ensuite redistribués aux actionnaires citoyen.ne.s.

En achetant des parts Energie Partagée, vous agissez concrètement pour la transition énergétique citoyenne et donnez du sens à votre épargne. Depuis sa création, ce fond a collecté 25 millions d'euros, qu'il a investi dans 97 projets. En octobre 2020, on comptait 6500 souscripteurs. Jusqu'à présent les investissements se font principalement dans l'éolien et le solaire.



- éolien
- hydraulique
- solaire
- méthanisation
- biomasse

Energie Partagée Investissement

@ souscription@energie-partagee.org

📍 10, avenue des Canuts 69120 Vaulx-en-Velin

☎ 01 75 43 38 62

www http://www.energie-partagee.org/

Envie d'agir ?  
Partagez l'énergie !  
<https://youtu.be/J5b6ecpWpuQ>



## Mettre son épargne au service de la transition

De plus en plus de solutions existent pour donner du sens à vos économies. Assurance-vie, livrets, solutions d'épargne salariale... le marché se verdit, notamment depuis la loi PACTE d'avril 2019 qui prévoit de rediriger une partie de l'épargne vers la transition énergétique.

Mais comment se repérer dans les différents outils, et s'assurer de la gestion réellement responsable des produits financiers ? Pour vous guider, plusieurs labels existent, dont voici les plus reconnus.

**Le label Finansol** : reconnu pour son exigence, il atteste du caractère solidaire du produit financier et s'assure que votre épargne contribue au financement d'activités à forte utilité sociale et/ou environnementale (accès à l'emploi, au logement, soutien à l'agriculture biologique et aux énergies renouvelables...).



[www.finansol.org](http://www.finansol.org)



**Le label Greenfin** : mis en place par l'État Français suite à la COP21 pour garantir la transparence et l'engagement environnemental des produits financiers



<https://www.ecologie.gouv.fr/label-greenfin>



**Le label ISR** (Investissement Socialement Responsable) : un second outil mis en place par l'État pour rendre plus visibles les placements responsables et durables auprès des épargnants.



<https://www.llabelisr.fr/>



**Les Amis de la Terre** : Depuis 2005 l'association Les Amis de la Terre analyse les activités des grandes banques françaises et nous aide à choisir les plus vertueuses pour l'environnement. Rendez-vous sur leur site internet pour voir le détail du classement.



<http://financeresponsable.org/>



Depuis l'été 2020, un label supplémentaire est en cours de réflexion pour mobiliser l'épargne privée et accélérer la transition écologique.

# AGIR PAR LES ENERGIES CITOYENNES

« *La transition énergétique est à nous ! investissons-La !* »

*Association Energie Partagée*

**Depuis quelques années, il devient possible de se rassembler sur les territoires pour produire sa propre énergie. Et ainsi passer du statut de consommateur.rice à celui de participant.e actif.ve à une coopérative locale d'énergie, capable d'initier des projets de production.**

## Qu'est-ce qu'un projet d'énergie citoyenne ?

C'est un projet qui associe les citoyen.ne.s à tous les stades : élaboration, montage, financement, gouvernance, gestion, exploitation. La société de projet ouvre majoritairement son capital au financement collectif et ses instances de pilotage aux acteurs locaux, dans l'intérêt général du territoire et de ses habitant.e.s. En bref un projet maîtrisé par le territoire de bout en bout. Et incluant souvent une collaboration entre citoyen.ne.s et collectivités locales.

Selon la charte Energie Partagée, un projet citoyen comporte les 4 axes suivants :

**Ancrage local :** la maîtrise du projet reste aux mains des habitant.e.s et acteurs du territoire.

**Gouvernance ouverte :** toutes les décisions prises au sein de la société de projet le sont de manière démocratique et transparente [souvent selon le principe coopératif 1 personne = 1 voix].

**Exigence écologique :** le projet s'inscrit durablement dans une logique de respect de la planète et de réduction des consommations d'énergie.

**Démarche non spéculative :** ces projets sont rentables mais ne doivent pas avoir la rentabilité comme objectif unique. Les bénéfices réalisés doivent être en partie réinvestis dans des actions pédagogiques autour de l'énergie et de sa maîtrise, voire dans de nouveaux projets citoyens.



## Deux manières de s'engager dans un projet citoyen

> **Individuellement**, en souscrivant à un projet (prise de parts)

> **Collectivement** en rejoignant un collectif citoyen existant près de chez vous (apport de connaissances, aide à la communication, prêt de toiture...)

## Emplois non délocalisables, circuit court, lien social... les avantages nombreux des projets citoyens

Un projet citoyen permet :

- la réappropriation citoyenne des questions énergétiques et des moyens de production d'énergie
- la pédagogie et la sensibilisation de tou.te.s à la sobriété et aux économies d'énergie, se traduisant par une réduction des consommations in fine
- la relocalisation de la production (circuit court de l'énergie) et la gestion locale des ressources du territoire (bois, soleil, vent, eau...)
- les retombées économiques et la création d'emplois locaux non délocalisables
- la naissance de nouveaux modes de coopération entre acteurs d'un même territoire, et l'affirmation d'un modèle basé sur la démocratie, la participation de chacun.e et le pouvoir d'agir des citoyen.ne.s
- le développement de petites unités de production d'énergie, qui à terme influenceront le système énergétique

Pour tout comprendre de l'histoire des énergies citoyennes  
en 5 minutes de lecture, découvrez la bande dessinée  
Ma Propre Energie éditée par Energie Partagée !

<https://mapropreenergie.fr/>



## Plus d'infos

Energie Partagée est un mouvement national de projets citoyens. Il accompagne et finance des projets d'économie d'énergie et d'énergies renouvelables maîtrisés par les citoyen.ne.s et les collectivités.

Energie Partagée Association

@ association@energie-partagee.org

📍 16-18 quai de Loire 75019 Paris

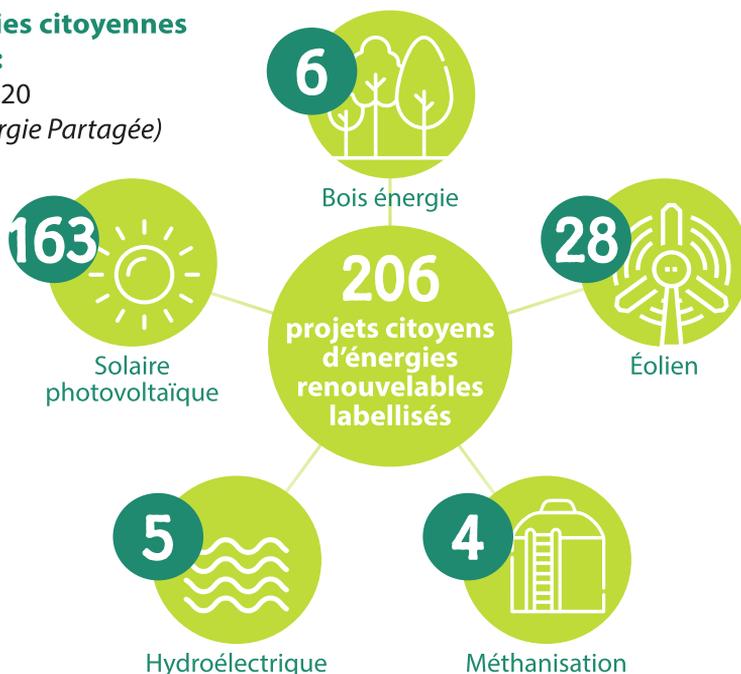
☎ 01 80 18 92 21

🌐 <http://www.energie-partagee.org/>

## Les énergies citoyennes en France :

Octobre 2020

(source Energie Partagée)



Les projets citoyens se développent partout en France et dans toute l'Europe. En Allemagne, on estime que près de 50 % des énergies renouvelables sont gérées par des citoyen.ne.s à travers un millier de coopératives locales !

## Les énergies partagées en Hauts-de-France :

Octobre 2020 (source Energetic)

Association de préfiguration DK Watt

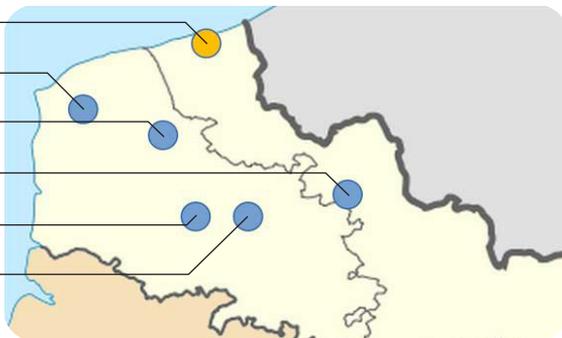
SAS ECO

SAS CAPSOL

SAS Solis Métropole

SCIC Energie Citoyenne

SAS Mine de Soleil



Cinq sociétés de projet et une association de préfiguration

**Filières photovoltaïque et bois-énergie :** 24 installations solaires, 4 chaufferies bois, 1 plateforme de stockage bois (puissance totale installée : 1,2 MW)

**Investissement total :** 1,67 Million€ dont 650 000€ d'investissement citoyen (700 actionnaires divers : particuliers, collectivités, entreprises, associations, cigales)

# **DK Watt, les énergies renouvelables citoyennes dans le Dunkerquois**

*« A la création du collectif, le courant est bien passé »*



DK Watt est une association créée en 2019 à la suite du OFF des Assises Européennes à la Transition Energétique. Rassemblant des habitant.e.s de divers horizons, le groupe a pour objectif de porter des projets citoyens de production d'électricité photovoltaïque sur le territoire.

Dans ce type de projet, « les fonds pour les installations sont majoritairement rassemblés par les citoyen.ne.s, et investir dans un projet d'énergie citoyenne c'est une autre façon de placer ses économies ».

L'association souhaite travailler en lien avec les collectivités territoriales pour installer des panneaux solaires sur les bâtiments publics notamment, « ce qui permettra par la suite de produire une énergie locale et propre ! ».

***« L'enjeu est d'amener les citoyen.ne.s à investir ensemble sur un projet local, pour favoriser les retombées économiques locales ».***

DK Watt veut montrer que les citoyen.ne.s ont leur rôle à jouer pour avancer vers la sobriété énergétique : « il faut être acteur.rice.s nous-mêmes pour avancer ensemble ». C'est donc également un rôle de sensibilisation que l'association endosse depuis sa création, en parallèle du montage du projet de production.

## Plus d'infos

DK Watt



106 avenue du Casino 59240 Dunkerque



dkwatt@ecomail.fr



<https://www.facebook.com/DKWattDunkerque>

**Source :** Entretien avec Alain Lamer, membre du Collège de Gouvernance de l'association DK Watt - Automne 2020

# D'AUTRES PROJETS CITOYENS EN RÉGION

## L'association Energetic

« Donner la capacité aux citoyen.ne.s d'agir à leur échelle pour développer les énergies renouvelables »



EnergETHIC est une structure de l'Economie Sociale et Solidaire qui a pour ambition de développer des projets citoyens de production d'énergies renouvelables (photovoltaïque, éolien, hydraulique, bois-énergie...) principalement sur le territoire du Pas-de-Calais. L'objet de l'association n'est pas d'investir dans des moyens de production, mais de sensibiliser et d'aider à l'émergence de ce type de projets. Le portage des projets se fait par des sociétés comme la SCIC Energie Citoyenne dans les 7 Vallées ou la SAS CAPSOL à Saint-Omer.

Pour retrouver l'intégralité des projets depuis 2014, rendez-vous ici : <https://energetic-asso.fr/les-projets/>

## Plus d'infos

Energetic

📍 31 rue principale 62310 Ambricourt

☎ 03 21 47 76 17

@ energetic@mailoo.org

🌐 [www.energetic-asso.fr](http://www.energetic-asso.fr)



## MICHAUCO, le chauffage bois local et citoyen

Si la plupart des projets accompagné par Energetic et porté par la SCIC Energie Citoyenne était photovoltaïques, il en est un qui retire l'attention puisqu'il concerne le bois-énergie. C'est le projet « michauco » (pour micro chaufferie collective) à Zudausques. La coopérative Energie Citoyenne propose un service de fourniture de chaleur 100% renouvelable et locale pour chauffer plusieurs bâtiments communaux. A la clé pour la commune : 8500€ d'économies annuelles sur sa facture énergétique et la participation à la gouvernance du projet. Informations : <https://energiecitoyenne.eu/les-projets/les-micro-chaufferies-collectives-au-bois/>

# Les associations Solaire en Nord et Solis



Des initiatives du même type sont développées dans le département du Nord par l'association Solaire en Nord, l'association Solis et la coopérative Solis Coop, exclusivement sur l'énergie solaire cette fois-ci. Elles se donnent comme objectifs d'accélérer le développement des énergies renouvelables, de rendre l'énergie solaire accessible à tous, de contribuer à l'indépendance énergétique du territoire et de maintenir les compétences en région.

De nombreux projets ont vu le jour, dont certains bien connus sur les toitures de l'église de Wavrin ou encore de l'école d'Ercan à Erquinghem-Lys. Retrouvez-les sur le site internet de Solis.

fin 2020, les deux associations Solaire en Nord et Solis ont fusionné sous le nom de Solaire en Nord



## Plus d'infos

Solaire en Nord

<http://www.solaire-en-nord.fr>

[solairenord@free.fr](mailto:solairenord@free.fr)

Les centrales sur les toitures d'école : la pédagogie en action ! Découvrez la vidéo de l'inauguration des panneaux solaires de l'école d'Erquinghem-Lys.  
<https://youtu.be/6G3WUYvcno>



## Ailleurs en France... impliquer les enfants !

Créée en mai 2015, la société Éolienne des Enfants des Ailes des Crêtes est dédiée uniquement aux mineurs, hormis les membres fondateurs, seuls les enfants et enfants devenus adultes en sont actionnaires.



# ET LES COLLECTIVITÉS LOCALES DANS TOUT ÇA ?

L'implication des acteurs locaux est un levier important dans la massification des énergies renouvelables et dans l'appropriation de la transition énergétique par tou.te.s. Les collectivités ont un rôle déterminant à jouer ! On note d'ailleurs un mouvement de fond où élu.e.s et collectivités s'intéressent aux manières de s'impliquer plus avant dans la réflexion autour de l'énergie. L'émergence de fonds régionaux et de sociétés locales (Régies, SPL, SEM, SCIC) dédiés aux énergies renouvelables en est la preuve.

## Développer les énergies renouvelables en impliquant les citoyen.ne.s : quels avantages ?

- renforcer la résilience territoriale : maîtriser son énergie, sa facture, sécuriser ses approvisionnements et produire selon les réels besoins du territoire
- favoriser une adhésion de tous les acteurs locaux aux projets de production en les impliquant à toutes les phases et en permettant leur appropriation
- mobiliser les habitant.e.s dans un projet de territoire et assurer une mise en cohérence avec les objectifs des plans locaux liés à la transition (notamment le Plan Climat)
- rendre la collectivité exemplaire
- accompagner au changement de comportements
- renforcer le tissu économique local et bénéficier de retombées financières sur le territoire

### D'après l'association Energie Partagée :



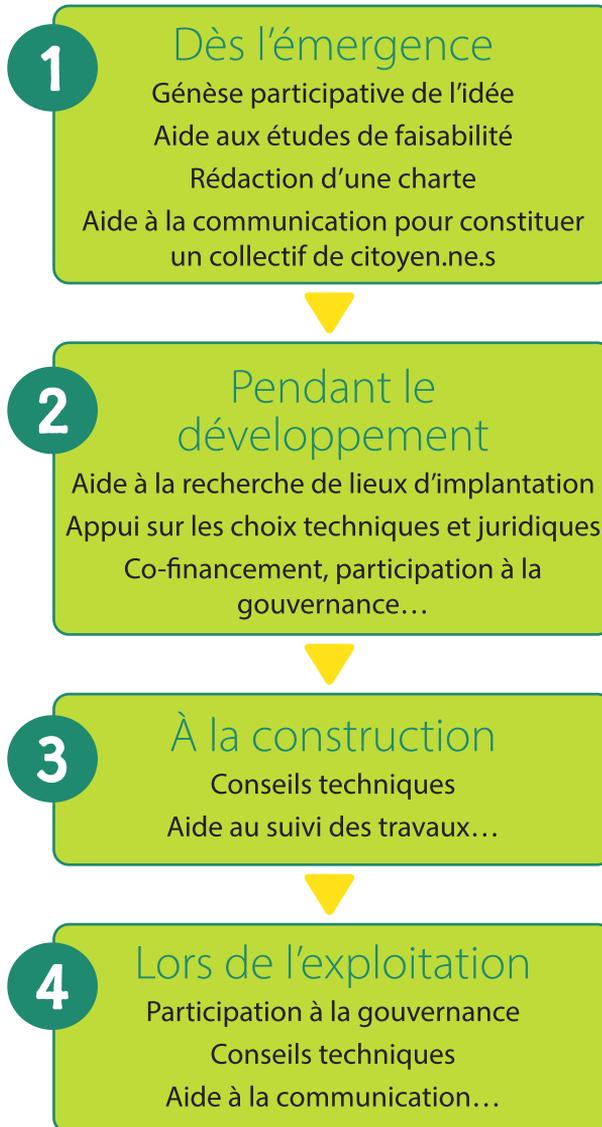
**Pour 1 €  
investi**  
dans un projet citoyen de production d'énergie  
renouvelable



**2,5 € profitent  
au territoire**  
grâce à la fiscalité, aux loyers, aux salaires, aux  
prestations et aux revenus de l'investissement

# Quelques pistes pour impliquer les habitant.e.s

Une collaboration est possible à toutes les phases d'un projet, et la collectivité y a un rôle essentiel : que le projet soit porté par d'autres acteurs (rôle de facilitateur) ou en collaboration avec eux (co-pilotage).



« Favoriser les initiatives de production d'énergie à partir des ressources locales permet de maintenir sur le territoire une activité économique et un dynamisme social. »

Association Energie Partagée



## Des ressources à destination des collectivités



Un Guide pratique réalisé par Energie Partagée et accompagné de témoignages vidéos inspirants partout en France.

<https://energie-partagee.org/ressource/les-collectivites-territoriales-parties-prenantes-des-projets-participatifs-et-citoyens-denergie-renouvelable/>

Un Guide réalisé par Energy Cities pour soutenir les communautés et initiatives citoyennes d'énergie renouvelable.

<https://energy-cities.eu/fr/publication/how-cities-can-back-renewable-energy-communities/>





Et si on reprendait en main  
notre propre énergie?!!

# QUELLES SOURCES D'ÉNERGIE RENOUVELABLE ?

Forme de l'énergie	Principe	Quel usage ?	Points de vigilance
 <p><b>Solaire thermique</b> Chaleur</p>	Transformation de l'énergie du soleil en chaleur.	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Chauffe-eaux.</li> <li>— Eau chaude sanitaire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Contient des matériaux toxiques comme le chrome.</li> <li>— Besoins de matériaux rares et de métaux.</li> </ul>
 <p><b>Solaire photovoltaïque</b> Électricité</p>	Transformation de l'énergie du soleil en électricité.	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Électricité domestique ou collective sur le réseau.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Besoin de matériaux rares pour certaines technologies.</li> <li>— Concurrence foncière avec les cultures à vocation alimentaire.</li> </ul>
 <p><b>Éolien</b> Électricité</p>	Transformation de la force du vent en électricité via des turbines.	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Production d'électricité.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Besoin de matériaux se raréfiant.</li> <li>— Renouvellement tous les 20 à 30 ans.</li> </ul>
 <p><b>Agrocarburants</b> Carburant remplaçant l'essence et le diesel pour des véhicules terrestres</p>	Transformation des déchets végétaux agricoles ou des productions de plantes agricoles (céréales, betterave, colza...) en carburants liquides ou gazeux.	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Véhicules routiers principalement, avec moteur adapté.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Concurrence foncière avec les cultures à vocation alimentaire.</li> <li>— Mauvais bilan énergétique (il faut un litre de pétrole pour produire un ou deux litres de ces carburants).</li> <li>— Mauvais bilan en gaz à effet de serre.</li> <li>— Impact sur la biodiversité.</li> </ul>
 <p><b>Biogaz et méthanisation</b> Biogaz pour le réseau Électricité Chaleur Carburant</p>	Fermentation, c'est-à-dire dégradation des substances organiques par des micro-organismes.	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Production de chaleur, d'électricité ou de carburant.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>— La méthanisation produit un digestat qui fertilise les cultures mais fragilise la structure des sols, les rendant sensibles à l'érosion et au lessivage.</li> </ul>
 <p><b>Bois</b> Combustible pour chaudières à bois et systèmes de chauffage</p>	Utilisation des parties non valorisées des arbres et des bois à faible valeur marchande transformées en granulés libérant leur énergie pour chauffer.	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Chaudières et systèmes de chauffage individuels et collectifs.</li> <li>— Production d'électricité.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Quantités disponibles en région.</li> <li>— Délai de production.</li> <li>— Impacts sanitaires potentiels.</li> <li>— Pollution atmosphérique (particules fines, benzènes, formaldéhyde).</li> <li>— Gestion de la biodiversité.</li> </ul>
 <p><b>Géothermie</b> Chaleur Électricité</p>	Récupération de la chaleur du sous-sol pour réchauffer ou climatiser un bâtiment ou la transformer en électricité.	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Pompe à chaleur.</li> <li>— Climatisation.</li> <li>— Réseau électrique.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>— L'installation peut avoir un impact sur les sols.</li> </ul>

Plus d'info : [virage-energie-npdc.org](http://virage-energie-npdc.org)



## RESSOURCES

Envie d'aller plus loin  
et de passer à l'action ?

- <https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/infographie-economiser-eau-energie-2019.pdf> <https://www.mtaterre.fr/bons-reflexes>
- <https://particuliers.ademe.fr/lenergie-en-france>
- <https://presse.ademe.fr/2019/02/infographie-pourquoi-miser-sur-les-enr.html>
- <https://www.observatoire-climat-energie.fr/tableau-de-bord/>
- Une histoire des énergies citoyennes en bande dessinée - par Energie Partagée  
<https://mapropreenergie.fr/>
- L'économie sociale et solidaire expliquée aux jeunes  
<https://youtu.be/kX69DitE1mA>
- Association Virage Energie (voir notamment les fiches Sobriété et Energies Renouvelables)  
<http://www.virage-energie.org>
- Association Energie Partagée  
<https://energie-partagee.org/>

Plus d'informations :  
[contact@maison-environnement.org](mailto:contact@maison-environnement.org)

Merci aux acteurs ayant bien voulu consacrer du temps à nos entretiens et à Victoria Galvan pour leur réalisation.

avec le soutien de



dans le cadre du OFF des  
Assises européennes de la  
transition énergétique 2021